



MUNICIPALITÉ CALIXA-LAVALLÉE

MARDI LE 7 JUIN 2021

RAPPORT

Faits saillants de l'exercice financier 2021

En vertu de l'article n° 176.2.2 du Code municipal, j'ai le plaisir de vous présenter les faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour l'année financière 2021 de la Municipalité de Calixa-Lavallée.

La firme de comptables LBL Laplante Brodeur Lussier Inc. a procédé à la vérification du rapport financier 2021.

Le rapport des activités de fonctionnement à des fins fiscales (consolidé) montre des revenus de 1 384 042\$. Le montant des dépenses quant à lui s'élève à 955 865\$, des acquisitions au montant de 448 665\$ à même le fonctionnement. Pour un surplus final de 477 509\$ composé de 354 879\$ en surplus non affecté du début de l'exercice et de 122 630 \$ en surplus non affecté à la fin de l'exercice 2021.

De plus, des surplus ont été aussi enregistrés au niveau des taxes, des services rendus ainsi qu'au niveau des transferts, l'imposition des droits.



Daniel Plouffe, maire